



C.C.A S.
Délibération : 4
Conseil d'Administration
du 15 décembre 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BERNAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 15 DECEMBRE 2021-

Délibération n° 25-2021

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER, la Présidente

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quinze décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis à la Mairie de Bernay, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, présidente.

Présents : Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina, Monsieur VARANGLE Jérôme, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame GUERRAND Sylvie, Monsieur BOULAYE Guillaume, Madame ERARD Elisabeth.

Excusés : Madame HEUDE Claudine.

Absentes : Monsieur WIENER Guillaume, Madame GENET Colette, Madame DAEL Camille, Monsieur LERAT Sébastien, Madame MAGNAN Nora, Madame MARY Brigitte, Monsieur DUBUCHE Gérard.

Date de la convocation : 07 décembre 2021

Objet :
BUDGET – DECISIONS MODIFICATIVES 2021
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET LE BUDGET ANNEXE RESIDENCE
AUTONOMIE

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Considérant que le budget primitif est voté par chapitre, les décisions modificatives sont proposées au niveau du chapitre tel que défini par l'article D.2311-4 du CGCT.

L'assemblée délibérante est appelée à se prononcer sur l'adoption des Décisions Modificatives proposés en annexe :

- **Annexe 1 DM1 2021 – Budget principal CCAS**
- **Annexe 2 DM1 2021 – Budget annexe FRPA**

DÉLIBÉRATION :

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et M22,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article D 2311-4,

VU la délibération n°06-2021 « Budget Primitif 2021 »,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITÉ

- **D'ADOPTER** les décisions modificatives 2021, conformément aux annexes 1 et 2.

Pour copie certifiée conforme
Madame la Présidente

Marie-Lyne VAGNER



Marie-Lyne VAGNER

Annexe 1

BUDGET PRINCIPAL – CCAS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 67	ARTICLE				
	6711	Intérêts moratoires	0,00 €	+ 230,00 €	Retard paiement URSSAF
	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00 €	+ 4 500,00 €	Action appel à projet numériques non réalisés 2019
	678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	+ 5 600,00 €	Régularisation CPOM 2018 SAD
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			0,00 €	+ 10 330,00 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 012	12	Frais de Personnel	173 000,00 €	- 10 330,00 €	Diminution sur les frais de personnels
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			173 000,00 €	- 10 330,00 €	

Annexe 2

BUDGET ANNEXE FRPA

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 012	ARTICLE				
	012	Frais de personnels	365 000,00 €	+ 11 200,00 €	Salaires novembre, décembre
CHAPITRE 011	60611	Eau	1 300,00 €	+ 2 900,00 €	Facture consommation 2020 non rattachée sur 2021
	60612	Electricité	24 273,81 €	+ 3 500,00 €	Augmentation consommation lingerie
	6287	Remboursement de frais	42 000,00	+ 10 000,00 €	Repas facturés par l'hôpital (et non par cuisine centrale)
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			432 573,81 €	+ 27 600,00 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 016	6132	Location mobilière	332 471,90 €	- 27 600,00 €	Gain obtenu par la négociation des loyer
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			332 471,90 €	- 27 600,00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 28	28188	Autres immobilisation	0,00 €	+ 231,00 €	Régularisation amortissements 2020
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			0,00 €	+ 231,00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT			BP 2021	DM1 2021	Budget 2021
CHAPITRE 16	165	Dépôt et cautionnement	10 000,00 €	- 231,00 €	Régularisation amortissements 2020
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			10 000,00 €	- 231,00 €	